

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019**

Nbre conseillers en exercice.....	15	L'an deux mille dix-neuf, le vingt septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre DECOURSIER, Maire.
Présents.....	09	Présents : Mmes Myriam BROGNARA, Cécile LASSEGUES, Annie PHILIPPON, Sylvie VERGNAUD, MM. Pierre COURET, Pierre DECOURSIER, Roger JOSSE, Loïc LARDY, Gilles PENOT
Votants.....	10	Excusés : Mmes Stéphanie BOUSSARDON, Marie-Paule GULYAS (donne pouvoir à M. Robert DESPLACES), Marilyne MAUMEGE, MM. Didier CHERON, Robert DESPLACES, Jean-Luc MATHIEU (donne pouvoir à M. Pierre DECOURSIER)
Pour.....	10	
Contre.....	00	
Abstentions.....	00	
Date convocation : 11 septembre 2019		
N° 190920004		M. Pierre COURET a été élu Secrétaire.

**OBJET : TARIF REDEVANCE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il y aurait lieu d'actualiser les tarifs de la Redevance Eau et assainissement pour l'exercice 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ;  
Décide de ne pas modifier les tarifs 2019,  
Fixe comme il suit les tarifs publics locaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

SERVICE DES EAUX SURTAXE COMMUNALE	2020
Abonnement annuel	50,39
de 0 à 1000 m <sup>3</sup>	0,4711
de 1001 à 5000 m <sup>3</sup> le mètre cube	0,4227
au delà de 5000 m <sup>3</sup> le mètre cube	0,1829
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	
Abonnement annuel	96,00
Le mètre cube d'eau traité	1,20

**Charge** Monsieur le Maire de l'application de la présente décision.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits ; les membres présents ont signé le registre ;

Publié le 23/09/2019

Certifié exécutoire, pour extrait conforme,

Le Maire,

M. Pierre DECOURSIER

Accusé de réception en préfecture  
023-212317705-20190920-190920004-DE  
Date de télétransmission : 24/09/2019  
Date de réception préfecture : 24/09/2019